



**Avis d'Appel Public à la
Concurrence
pour l'occupation de plusieurs
emplacements
situés sur le Domaine Public
de la RATP**

**pour l'exercice d'une
activité de :
pharmacie, parapharmacie et
services de santé**

**Gare de la Défense Grande
Arche**

La société RATP TRAVEL RETAIL, agissant au nom et pour le compte de la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), organise une procédure de mise en concurrence visant à l'attribution d'une convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels afin d'occuper plusieurs emplacements dans la gare de la Défense Grande Arche dédiés à l'exercice d'une activité de « pharmacie, parapharmacie et services de santé » et plus précisément, la vente de médicaments et de dispositifs médicaux, le conseil pharmaceutique, les services de santé publique (vaccination, dépistage, entretiens pharmaceutiques, ...), la vente de produits de parapharmacie, la collecte de déchets médicaux, la livraison de médicaments à domicile.

TYPE DE PROCEDURE : procédure de sélection préalable prévue par les dispositions de l'article L. 2122-1-1 al 1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP).

DESCRIPTION DES EMBLEMENTS, OBJETS DE L'OCCUPATION :

1. La pharmacie

La pharmacie se compose de plusieurs espaces répartis sur trois niveaux :

Espace de vente et espace technique situé au premier étage, ainsi qu'un étage de réserve au deuxième étage.

- Emplacements fermés à usage commercial (premier étage) d'une superficie totale de 595 m², comprenant :
 - Un local de 110 m² (n° H09 0001 / LC 663)
 - Un local de 485 m² (n° H09 0003 / LC 662)
- Espace technique (deuxième étage) relié à la surface de vente par un escalier, d'une superficie de 86,9 m² (n° H09 0003 / LC 500)

- Emplacements fermés à usage de réserves et de bureaux (troisième étage), rattachés à la surface de vente, d'une superficie totale de 93 m², comprenant :
 - Un local de 33 m² (n° H10 0043 / LC 496)
 - Un local de 60 m² (n° H09 0261 / LC 664)

2. Zone commerciale et/ou logistique – niveau Mail

- Emplacement à usage commercial et/ou logistique de 45,05 m² (n° H09 0011 / LC 633), situé dans le mail de la Gare de La Défense – Grande Arche.

3. Réserves Sud

- Ensemble d'emplacements fermés à usage de réserves, vestiaires et bureaux, pour une superficie totale d'environ 185 m², comprenant notamment :
 - H09 0260 – locaux réserves : LC 490, LC 258 à LC 265, LC 269 (local CSE de 11 m²)
 - LC 270 (local vestiaire de 64,2 m²)

4. Réserves Est

- Deux emplacements fermés à usage de réserve, chacun de 7,7 m² :
 - (n° H09 0248 / LC 199)
 - (n° H09 0250 / LC 200)

L'ensemble des emplacements commerciaux, techniques et de réserves sont situés hors zone de contrôle.

TYPE D'ACTIVITE AUTORISEE SUR LES EMPLACEMENTS :

Pharmacie, parapharmacie et services de santé, et plus précisément :

- la vente de médicaments et de dispositifs médicaux,
- le conseil pharmaceutique,
- les services de santé publique (tels que la vaccination, le dépistage, les entretiens pharmaceutiques, etc.),
- la vente de produits de parapharmacie,
- la collecte de déchets médicaux,
- la livraison de médicaments à domicile.

L'exploitation de **distributeurs automatiques de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques** est autorisée, à condition que ces équipements soient situés **dans la surface de vente** ou **adossés à celle-ci**.

DUREE : DOUZE (12) ans ferme à compter de la mise à disposition des emplacements.

A titre indicatif, la date prévisionnelle de mise à disposition des emplacements est prévue le 1^{er} janvier 2027.

TELECHARGEMENT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Les candidats intéressés par l'emplacement et pour l'activité visée ci-dessus doivent télécharger un Dossier de Consultation via l'espace candidat du site internet www.ratptravelretail.com.

Si les candidats rencontrent des difficultés pour candidater via le site internet, ils pourront solliciter la société RATP TRAVEL RETAIL par courriel à l'adresse suivante : consultations@ratptravelretail.com en précisant la référence de l'APC : APC 2025-33 Gare de La Défense Grande Arche - Pharmacie

Le Dossier de Consultation contient la procédure de sélection des candidats, la convention d'occupation du domaine public type ainsi que différents documents annexes, nécessaires à la formulation du dossier de réponse.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS DE REPONSE DES CANDIDATS :

La date limite de réception des dossiers des candidats est fixée au 9 juillet 2025, délai de rigueur.

Passé ce délai, il sera impossible de transmettre un dossier de réponse sur le site internet www.ratptravelretail.com.

Toute demande arrivant à une autre adresse email ou par un autre support ne sera pas prise en compte.

Un candidat dont le non-respect des engagements contractuels envers la société RATP TRAVEL RETAIL et/ou la RATP aurait été constaté lors de précédentes relations contractuelles, notamment en cas de défaut de paiement de ce candidat, pourra voir son dossier rejeté et son offre non analysée.

Par ailleurs, un candidat qui aurait, en demande ou en défense, de façon directe ou indirecte, été opposé à la RATP et/ou à la société RATP TRAVEL RETAIL, devant toute juridiction ou autorité administrative, pourra également voir son dossier de réponse rejeté.

De même, la société RATP TRAVEL RETAIL se réserve le droit de rejeter le dossier du candidat et de ne pas analyser son offre si ce candidat présente des liens juridiques ou capitalistiques avec une société qui aurait, en demande ou en défense, de façon directe ou indirecte, été opposé à la société RATP TRAVEL RETAIL et/ou la RATP, devant toute juridiction ou autorité administrative.

La RATP et/ou la société RATP TRAVEL RETAIL se réserve le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure de mise en concurrence. Aucun candidat ne pourra invoquer l'interruption de la procédure pour réclamer à la RATP et/ou la société RATP TRAVEL RETAIL une quelconque réparation de quelle que nature que ce soit.

Calendrier prévisionnel

9 juillet 2025 –17h00 au plus tard <i>(Date impérative)</i>	Date et heure limite pour télécharger le Dossier de consultation et déposer un dossier de réponse
15 juillet 2025 <i>(Date purement indicative)</i>	Analyse des candidatures et offres par la société RATP TRAVEL RETAIL
28 juillet 2025 <i>(Date purement indicative)</i>	Notification d'attribution et notifications de rejet des candidatures et offres
15 septembre 2025 <i>(Date purement indicative)</i>	Signature prévisionnelle de la convention

DATE DE PUBLICATION DU PRESENT AVIS SUR NOTRE SITE : le 26 mai 2025